



Société Anonyme au Capital de 1 901 200 €  
Siège social : 75 rue de Lourmel, 75015 Paris.  
RCS Paris B 330 148 438

Société cotée sur Eurolist d'Euronext, compartiment C.  
Code ISIN : FR0000057903 - Code Reuters : UMUL.LN - Code Datastream : F:UNIV

## VOTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 30 SEPTEMBRE 2011

Nombre d'actions composant le capital	1 901 200
Nombre de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par procuration	2 162 442
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par procuration	4

### Résultat des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 30 septembre 2011 :

Les actionnaires de la société Universal Multimédia, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 30 septembre 2011, ont approuvé l'ensemble des résolutions présentées :

N°	Résolution	Résultat	Pour	
			Nb de voix	%
1	L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 mars 2011, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.  En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle constate que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code sont nulles	adoptée	2 162 442	100%
2	L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et, décide d'affecter la perte de 437 218 euros au compte REPORT A NOUVEAU.  Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.	adoptée	2 162 442	100%
3	L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.	adoptée	2 162 442	100%

N°	<b>Résolution</b>	<b>Résultat</b>	<b>Pour</b>	
			<b>Nb de voix</b>	<b>%</b>
4	L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats :  - du commissaire aux comptes CABINET HOCHE AUDIT, 35 avenue Victor Hugo 75116 PARIS, - du commissaire aux comptes suppléant Madame Florence PIGNY, 35 avenue Victor Hugo 75116 PARIS, pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du 31 mars 2017.	adoptée	2 162 442	100%
5	L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.	adoptée	2 162 442	100%

**Contacts**

UNIVERSAL MULTIMEDIA  
e-mail : pca@universal-multimedia.net

Saint Germain des Prés,  
4 octobre 2011